

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2015** À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers J. Beaumont, P. Bissonnette, C. Cousineau, J-P. Grenier et A. Iermieri, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Morris Trudeau.

ABSENT : Monsieur le conseiller D. Smith.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Josée Boissonneault, directrice du service des services administratifs et trésorière, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des services juridiques et greffier, sont également présents.

**2015-598** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Beaumont, appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

**2015-599** PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

*Monsieur le maire Trudeau fait une déclaration concernant le budget 2016, ainsi que le Programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.*

*Monsieur le maire Trudeau indique que le budget pour l'année 2016 s'établira à la somme de 132 339 000 \$, en hausse de 2 200 000 \$ par rapport à l'année 2015 ; de ce montant, une somme d'environ 1 000 000 \$ représente des montants qui n'étaient pas comptabilisés jusqu'alors dans le budget, si bien que la hausse réelle des dépenses d'opération pour la Ville de Pointe-Claire, en 2016, s'élève à 1 200 000 \$, soit 1,1 %.*

*En ce qui concerne les taux de taxes, monsieur le maire Trudeau fait état que les taux de taxes sont maintenus au même niveau qu'en 2015, en ce qui concerne les immeubles commerciaux et industriels ; en ce qui concerne les immeubles résidentiels, la hausse de taxes sera de l'ordre de 1,25%.*

*Monsieur le maire Trudeau explique ensuite quels sont les principaux investissements que la Ville entend réaliser au cours des trois prochaines années, découlant de l'adoption de son Programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018.*

**2015-600** ADOPTION DU BUDGET 2016 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'adopter le budget de la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2016, lequel budget s'élève à la somme de 132 339 000 \$, avec des revenus égaux aux dépenses qui y figure.

**2015-601**                    ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES  
D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement  
D'adopter le Programme triennal des dépenses d'immobilisations de la  
Ville de Pointe-Claire pour les années 2016, 2017 et 2018, ce  
programme prévoyant des investissements totaux d'une valeur de plus  
de 101 000 000 \$.

**2015-602**                    PUBLICATION – DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,  
Appuyé par monsieur le conseiller Beaumont, et unanimement  
D'autoriser la publication d'un document explicatif sur le budget 2016 de  
la Ville de Pointe-Claire et sur le Programme triennal des dépenses  
d'immobilisations, pour les années 2016, 2017 et 2018, dans la  
prochaine édition du bulletin de nouvelles de Pointe-Claire, lequel est  
diffusé gratuitement sur l'ensemble du territoire de la Ville de  
Pointe-Claire.

**2015-603**                    LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri,  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
De lever la séance à 19 h 40.

\_\_\_\_\_  
Morris Trudeau, Maire

\_\_\_\_\_  
Me Jean-Denis Jacob, Greffier